Image not found or type unknown

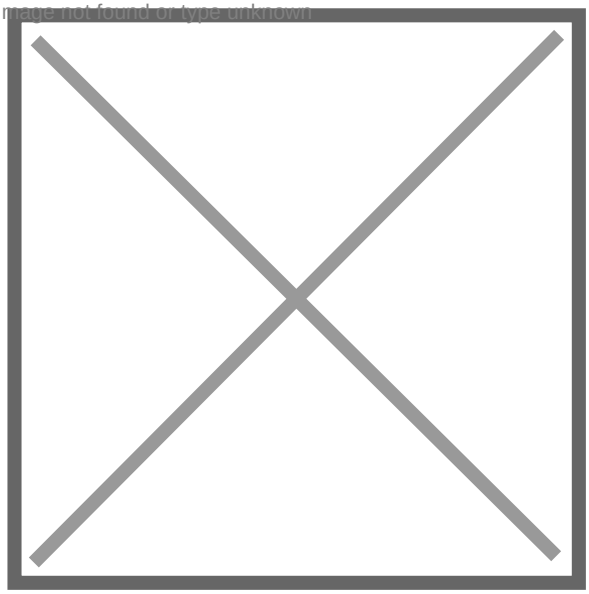

Litige avec mon vehicule payé comptant,il me reclame une somme

Par **titi**, le **04/05/2008** à **14:44**

Bonjour Mrs.
Aprés avoir acheté un vehicule dans un garage payé comptant.Celui-ci m'informe que mon véhicule n'est pas conforme sur le bon de reprise de mon auto.Il avait la carte grise en sa possecion lors du formulaire(puissance din, et l'année de mise en circulation,2 fautes commise par le commerciale)J-ai voulue faire reprendre mon véhicule plus tard mais il l'avait deja vendue.Il me réclame une somme,somme que je voulais régler,mais aprés discution avec UFC,om ma dit de ne rien régler ,car c'est une faute professionnele du garagiste.Aprés plusieur mois de negociation ,je viens de recevoir une lettre d'un créancier m-indiquant de régler au plus vite avant poursuite.Que doige-faire?Quel sont mes recours? A-t-il le droit de gager mon véhicule maintenant ?Dois-je regler ?
En attente d'une réponse au plus vite ,veuillez recevoir Mrs, mes salutation distinguées.
Mr Dufour.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés